



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères

413-04-02-00-6 – LUG 1/22

**Notification aux Parties à la Convention concernant la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale, faite à Lugano le 30 octobre 2007**

***Réunion du Comité permanent et réunion d'experts***

Le 16 mars 2022, la Suisse a fait parvenir au dépositaire une demande de convoquer une réunion du Comité permanent ainsi qu'une réunion d'experts, conformément aux articles 4 et 5 du Protocole n° 2 à la Convention.

Les réunions auront lieu les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2022. Une invitation détaillée, un projet d'ordre du jour ainsi que la documentation des réunions seront transmis aux participants directement par le Département fédéral de justice et police (Office fédéral de la justice, Unité Droit international privé, Bundesrain 20, 3003 Berne, Suisse).

Les Parties sont invitées à annoncer leurs éventuels experts non encore désignés, par courrier électronique à l'adresse [ipr@bj.admin.ch](mailto:ipr@bj.admin.ch), si possible jusqu'au 15 avril 2022.

La présente notification est faite par le Conseil fédéral suisse en sa qualité de dépositaire ([www.dfae.admin.ch/depositaire](http://www.dfae.admin.ch/depositaire)).

Berne, le 17 mars 2022

